

ligne séparant lesdits cadastres jusqu'au point de départ, cette ligne traversant le lac Allard et les chemins qu'elle rencontre; lequel territoire est annexé à celui du Village de Lac-Saguay.

Ministère des Ressources naturelles
Direction de l'information foncière sur le territoire public
Division de l'arpentage foncier

Charlesbourg, le 8 décembre 1999

Préparée par: JEAN-FRANÇOIS BOUCHER,
arpenteur-géomètre

L-313/3
L-273/2

8016

Ville de Saint-Jean-Iberville

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, madame Louise Harel, donne avis qu'elle a approuvé en date du 8 mai 2001 conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Ville de Saint-Jean-Iberville pour lui donner le nom de Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu située dans la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

*La ministre des Affaires municipales
et de la Métropole,*
LOUISE HAREL

8015

Mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, Loi sur la...

Pêcheurs de crabe de la Basse-Côte-Nord

Dissolution

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(L.R.Q., c. M-35.1, a. 171)

Décision 7278

Veuillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a nommé, par sa décision 7278 du 9 mai 2001, M^e Christian Daneau comme liquidateur des biens de l'Office des pêcheurs de crabe de la Basse-Côte-Nord à titre d'administrateur du Plan conjoint des pêcheurs de crabe de la Basse-Côte-Nord.

Le 9 mai 2001

Le secrétaire,
M^e CLAUDE RÉGNIER

8012

Services de santé et les services sociaux, Loi sur les...

CLSC DE LA JACQUES-CARTIER -CH CHAUVEAU

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2), il a délivré des lettres patentes, en date du 2 mai 2001, fusionnant les établissements suivants: « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA JACQUES-CARTIER et CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER CHAUVEAU » en un établissement public sous le nom de « CLSC DE LA JACQUES-CARTIER-CH CHAUVEAU ».

L'établissement a pour objet d'exploiter un centre local de services communautaires, un centre d'hébergement et de soins de longue durée et un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés.

Le siège de l'établissement est situé à Loretteville, dans le district judiciaire de Québec.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-GUY TURCOTTE
8831850886

8010